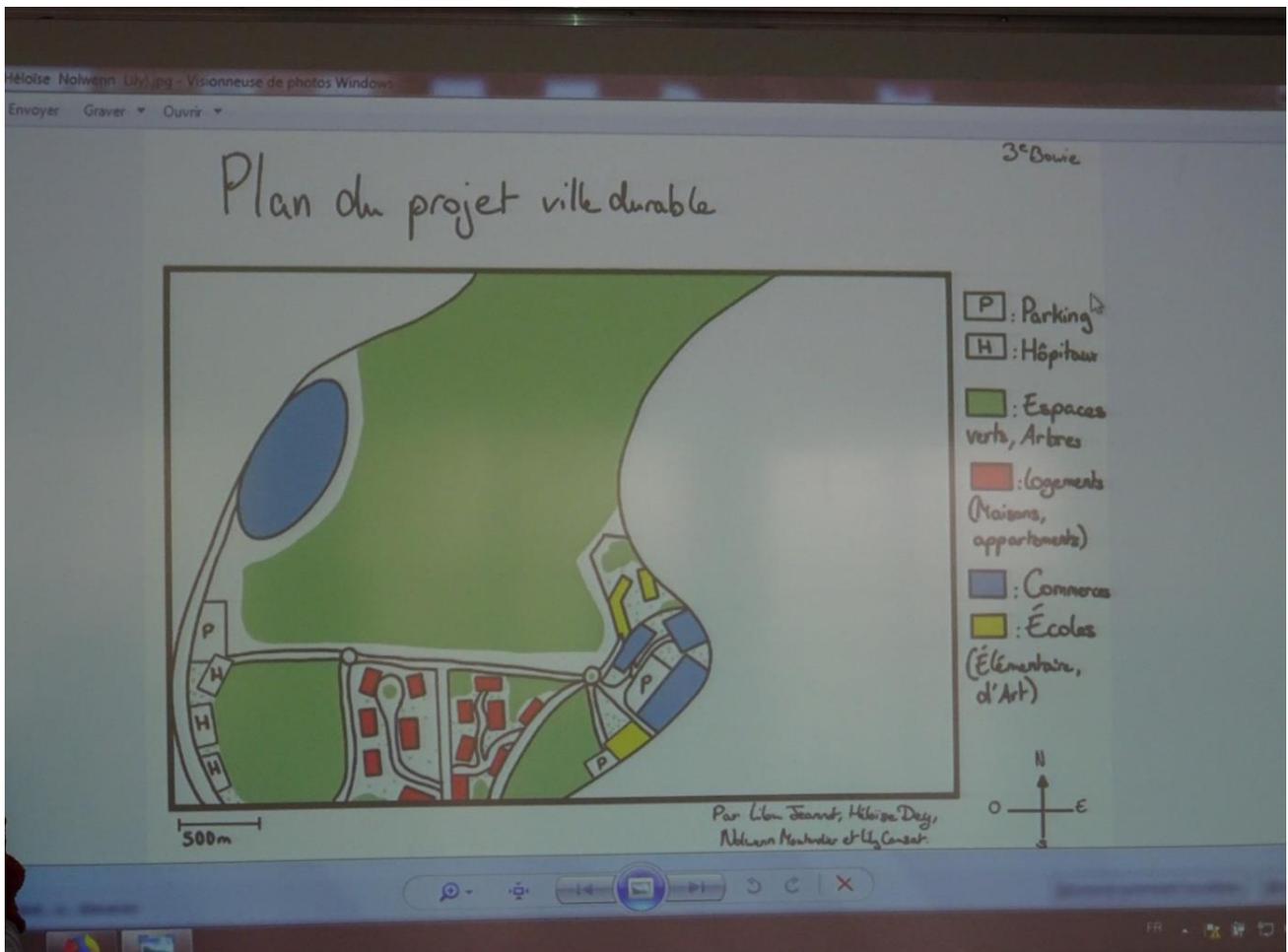


Un exemple de réalisation d'élèves



Ce groupe de quatre élèves s'appuie sur un croquis projeté, qui respecte bien l'échelle et les règles cartographiques vues au cours du collège.

- Ils proposent un écoquartier au Sud de la base de Brétigny, qui créera des emplois
- Comme facteur de localisation il y a selon eux, la proximité de l'aéroport d'Orly ou la proximité de Paris (et la gare TGV de Massy)
- Un projet **viable économiquement**. Les élèves estiment le coût à environ 100 millions d'euros, qui seraient financés par la mairie et le département, la vente d'appartements sur plan (qui seraient plus chers qu'ailleurs !), des investissements d'entreprises privées qui seraient séduites par le côté écologique (il s'agirait plutôt de dons !), et des entreprises privées qui s'installeraient ici : hôtels, magasins et zone commerciale. D'après les élèves, ce projet est réaliste car il crée beaucoup d'emplois.
- C'est selon eux un **projet social** :
 - * mixité sociale (quartier résidentiel avec certains logements vendus et des logements HLM)
 - * construction d'un hôpital
 - * Bien-être : Espaces verts et zones de commerce à proximité
 - * Ecole élémentaire
 - * Ecole d'art avec des étudiants
- Un projet **respectueux de l'environnement** : proximité des commerces pour éviter la pollution de l'air, recyclage des déchets, énergie solaire et hydraulique, amendes pour les déchets jetés par terre

Les problèmes et les questions soulevés lors de l'entretien :

- Concurrence d'Auchan qui est à proximité pour amener les élèves à comprendre que ce n'est pas le même type de commerce qui serait plus durable mais des **commerces de proximité** (ce n'est pour l'instant pas le choix réalisé à proximité d'Auchan).
- Problème du bruit des éoliennes à proximité des habitations (nuisance sonore)
- Question du coût élevé du logement dans les écoquartiers (réservé à des plus riches et donc faible mixité ? problème de financement ?)
- Jeter ses déchets par terre est déjà interdit dans la loi et passible d'une amende : les élèves ont donc la même idée que l'Etat mais ils savent que c'est difficile à appliquer.
- Question des animaux (proximité de la route et donc dangerosité, quelles espèces introduire...). La vie animale comprend aussi les insectes, toujours oubliés par les élèves qui pensent aux cerfs ou aux lapins...
- Les élèves précisent qu'il y a une différence entre espaces verts aménagés et espaces verts naturels mais il est en fait difficile de trouver une limite (avec une barrière cela devient un zoo ou un enclos pour les animaux) !
- Une élève soulève la question de la surpopulation animale pour les sangliers (et donc la question de la chasse).
- Les déplacements ont été peu évoqués dans leur projet ni les liaisons avec les transports en commun déjà existants (comme la gare de Brétigny).

